

Editorial

Autor(en): **Glandon, Olivier**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires**

Band (Jahr): **142 (2000)**

Heft 10

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

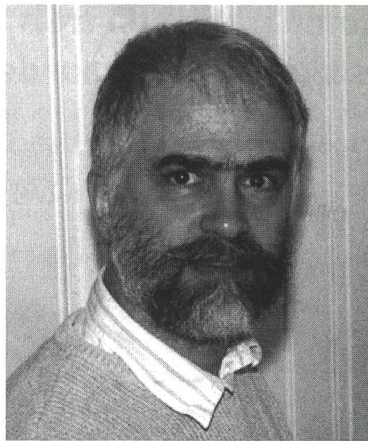
Chères collègues

Les pasteurs vaudois traversent une difficile période de remise en question. L'Eglise a entamé la réorganisation complète de ses structures et quelques-uns d'entre eux risquent de perdre leur poste. En outre, ils souffrent d'un manque croissant de considération de la part du public. Ou comme disait l'un d'eux: «on a l'impression que les gens consomment de la religion comme tout autre produit.» Et à l'évidence, les études de théologie ne les y avaient pas préparés.

Ces problèmes sont assez loin de nos préoccupations quotidiennes de vétérinaires et de nos difficultés économiques. Pourtant nous constatons aussi une telle évolution au sein de nos clientèles. Notre médecine semble de plus en plus se consommer au même titre que d'autres prestations. On ne choisit plus son vétérinaire en premier lieu pour sa compétence ou ses diplômes, mais parce que le cabinet est bien placé, que les aides prennent le temps de discuter et de vendre des articles pour animaux, que les horaires d'ouverture correspondent à un rythme de vie moderne, voire qu'il utilise des technologies dont le voisin ne dispose pas encore. Dans le cas idéal, il faudrait que la visite soit facile, agréable, permette d'éliminer tous les problèmes sans trop d'efforts et à un prix avantageux. Ou mieux encore, que le vétérinaire se contente de dispenser quelques conseils de santé, que le pharmacien transformera en médicaments sonnants et trébuchants.

Apparemment, il n'y a rien à changer à cette évolution. Nous pouvons certes tenter de remettre «l'église au milieu du village» en améliorant l'image de notre profession, par une meilleure information du public, ou par des campagnes médiatiques. Mais c'est probablement peine perdue, dans la mesure où il s'agit bien d'un fait de société. Et il va falloir nous y adapter, si nous ne voulons pas rejoindre les pasteurs dans les rangs des demandeurs d'emploi.

Cela dit, on peut se demander si nous autres vétérinaires sommes réellement très différents de nos clients? Le fait que la SVS, notre société mère, organise un congrès annuel, ne suffit plus à nous inciter à y participer. Si le programme ne correspond pas parfaitement à nos envies du moment, ou si simplement il semble trop long à lire, nous préférons rester chez nous, voire nous rendre en petit groupe à l'étranger où l'herbe est souvent plus verte.



Ou encore, le fait que nos associations professionnelles aient besoin de nos bonnes idées pour mieux défendre ce qui nous est directement utile, ne suffit plus à nous inciter à faire partie d'un comité de section ou à participer à une assemblée des membres. Nous évaluons notre engagement dans nos organismes professionnels en termes de rentabilité immédiate.

Enfin le fait que nos groupements professionnels puissent servir de forum de discussion et qu'à l'évidence plus nous y serons nombreux meilleur sera le débat, ne suffit pas à nous inciter à en rester membres. Si la cotisation annuelle ne correspond pas exactement à ce que nous estimons indispensable de recevoir en retour, nous n'hésitons pas à nous inscrire ou à nous abonner ailleurs.

Là aussi, il va donc falloir que la SVS s'adapte, si elle veut mieux répondre à l'évolution des motivations de ses membres en tant qu'organisme professionnel faitier. Mais le type même de nos structures professionnelles rend ce genre de changements lents et difficiles. Et surtout, il devient légitime de se demander d'où pourront bien nous venir les idées et les concepts qui permettraient la nécessaire remise en question de nos structures? C'est le problème auquel la SVS est en train de faire face. Il nous appartient toutefois à tous de proposer quelques solutions, à quelque niveau que nous nous trouvions, avant que d'autres le fassent à notre place. Qu'ils viennent d'autres professions ou très prochainement d'autres pays d'Europe.

*Dr Olivier Glardon, administrateur
du Bureau central de formation
professionnelle SVS*